



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

du : 11/07/2024

L.C.R. Echéance le : 31/08/2024
Magasinier : CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4635017	0165285			Zone Expedition : 03			5360096

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5360096 DU 11/07/2024 **							
FQ 017 XK							
COMMENTAIRE R.A. : FQ 017 XK							
NUMERO DE COMMANDE :							
I:FILTRE A HUILE AM	MHW6103 E14K03	1,00	4	15,76	50,00	7,88	7,88
PAPR			4		10,00		-0,79
I:FILTRE A AIR AM	MHC22039 E07P02	1,00	4	61,63	50,00	30,81	30,81
PAPR			4		10,00		-3,08
I:FILTRE A GAZOLE AM	SOGC802 E05D03	1,00	4	36,10	50,00	18,05	18,05
PAPR			4		10,00		-1,81
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 51,06							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							

Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C
PI : 51,06		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		61,28
MO : 0,00	51,06			
DIV : 0,00				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
4635017 0165285 5360096
Echéance le : 31/08/2024
11/07/2024 61,28



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation en matière commerciale, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.